

Troubles du comportement : comprendre et agir

Dr Eric Willaye, Directeur du SUSA (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme) de l'Université de Mons-Hainaut

Les troubles du comportement font partie, dans de nombreux cas, de la vie des personnes avec autisme (ou TED) mais aussi de celle de leur famille et de leurs accompagnants (professionnels ou non).

Depuis quelques années, on sait qu'ils ne sont pas un symptôme de l'autisme (sauf les comportements obsessifs et répétitifs), mais qu'ils constituent plutôt une conséquence des difficultés inhérentes à l'autisme, en particulier les difficultés de communication.

On a montré que les comportements-problèmes veulent « dire » quelque chose : ils témoignent d'une douleur, d'une incompréhension d'une situation ou d'une consigne, d'une intolérance à un changement imprévu, d'une intolérance à des stimuli sensoriels comme des bruits, etc. On dit qu'ils ont une fonction.

Après avoir compris cette fonction ou plus simplement la raison pour laquelle ces comportements apparaissent, on peut mettre en place différentes stratégies pour les éviter ou pour les remplacer par des comportements plus appropriés.